

## Section sportive football féminin (SSFF) - Collège Germaine Tillion - La Mézière

### Présentation :

La SSFF du collège Germaine Tillion ouvrira en septembre 2020 pour accueillir 20 élèves de classe de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Cette formation de 3 heures (2 fois 1h30) permet de suivre une scolarité classique enrichie d'un parcours spécifique pour s'aguerrir à la pratique du football, grâce à un emploi du temps aménagé.

### Objectif de la section :

Cette structure participe à la valorisation du football féminin, elle permet à des jeunes filles de 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> de progresser dans l'activité et d'acquérir des valeurs d'engagement, de solidarité et de plaisir. Elle contribue à l'évaluation des élèves à travers différentes compétences :

- Mobiliser ses capacités motrices pour améliorer son efficacité motrice.
- Vivre ensemble
- S'investir dans le travail
- S'approprier des outils et des méthodes

### Organisation scolaire et sportive de la section :

- Les horaires sont aménagés de manière à ne pas avoir EPS et entraînement de la section le même jour.
- L'encadrement est assuré par M. Bonnin, professeur agrégé d'EPS, titulaire du brevet d'état football 1<sup>er</sup> degré.
- La section Foot est une option à part entière, comme le latin et la chorale ; le cumul de toutes les options n'est pas possible dans l'emploi du temps.

### Installations :

- Les séances de football se dérouleront sur le terrain en herbe du complexe François Mitterrand et en période hivernale et dans la salle Sirius pour la pratique du futsal (si intempérie).
- Salle de cours à disposition pour travailler certaines notions : arbitrage, notions tactiques, fonctionnement d'une association, organisation d'actions)

### Compétition :

La SSFF est inscrite aux compétitions unss football à 8 (et futsal). Participation au cross départemental puis régional (si qualification). Ceci nécessite une adhésion à l'association sportive du collège.

### Modalités de sélection :

**Attention : En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de test pratique de recrutement cette année. Il sera exclusivement fait à partir du dossier d'inscription.**

L'admission se fait sur candidature en tenant compte :

- Du niveau scolaire de l'élève :
  - pour les élèves CM2 : avis du professeur des écoles - *Joindre le bilan de CM2*
  - pour les élèves de 6<sup>ème</sup> : avis du professeur principal (pour les élèves de 6<sup>ème</sup>).  
*Joindre une copie du dernier bulletin scolaire de l'année antérieure et les 2 derniers bulletins de l'année en cours.*
- Du niveau de pratique dans l'activité football.
- De la motivation de l'élève : écrire une lettre de motivation, en expliquant pourquoi je veux m'inscrire, mon parcours sportif et/ou footballistique.

### **Retrait et restitution des dossiers :**

- A imprimer depuis le site internet du collège dans l'onglet section SSFF.
- Dossier à rendre pour le 22/06/20 au secrétariat du collège en version papier ou par mail :  
[ce.0352760k@ac-rennes.fr](mailto:ce.0352760k@ac-rennes.fr)
- **Pièces à fournir**
  - Le dossier d'inscription complété.
  - Une photo d'identité.
  - Joindre une copie du dernier bulletin scolaire de l'année antérieure et les 2 derniers bulletins de l'année en cours. Si arrivée en 6e, joindre le dernier bilan de CM2.